

FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES

Pas 107000 € mais 500 000 € détournés

Le pot aux roses avait été découvert en avril : un comptable véreux sévissait au sein du CCA.

On parle maintenant de 500 000 € détournés.

Les détournements de fonds découverts au printemps dernier au sein du Centre du cinéma et de l'audiovisuel (CCA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont bien plus importants que ce que l'on croyait jusqu'ici.

Opérés par le comptable de cette structure qui dépend de la direction générale Culture du ministère de la Fédération, ces vols, réalisés sur les années 2014 et 2015, étaient jusqu'ici estimés à 107 000 euros.

Mais selon les progrès de l'enquête, le préjudice se chiffre en réalité à 498 918 euros, a indiqué

lundi le ministre du Budget de la Fédération, André Flahaut, en réponse à une question orale de Jean-Luc Crucke (MR) sur le sujet en commission du Parlement.

Le juge d'instruction qui mène l'enquête a ainsi découvert pour près de 400 000 euros de détournements supplémentaires sur la période 2006-2013.

Pour ces montants, le comptable véreux a usé d'un modus operandi un peu différent puisqu'il faisait transiter l'argent du CCA préalablement par un autre compte bancaire de la Fédération, et de là, ensuite vers son compte personnel.

Pour les détournements de 2014 et de 2015, il avait versé l'argent directement du compte du CCA vers son compte personnel, a expliqué le ministre.

Selon lui, cette réévaluation n'est pas encore définitive, des vérifications étant toujours en cours sur le compte de l'épouse du comptable véreux, ainsi que sur les biens

immobiliers acquis par le couple.

La nouvelle estimation des détournements colle aux estimations avancées au début de l'été par le Gerfa qui avait déjà cité le chiffre de 500 000 euros.

Démasqué en avril lors d'un contrôle de routine

Le comptable véreux avait été démasqué à l'occasion d'un contrôle de routine mené en avril dernier par la Cour des Comptes. Interrogé par sa hiérarchie, l'homme avait rapidement reconnu les malversations. Le préjudice avait alors été estimé à titre provisoire à un peu plus de 107 000 euros. L'intéressé, au service de la Fédération depuis 30 ans, avait été licencié pour faute grave dans les jours qui avaient suivi.

Deux mois auparavant, un scandale similaire avait été découvert au sein de l'Office wallon des déchets. Deux millions d'euros y avaient été dérobés. ■